

**DURÉE**

1,00000 jours (soit 8 heures)

**PRIX**

500 € par participant

Soit 600 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Tout professionnel de l'immobilier devant se conformer aux obligations du décret 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation obligatoire des professionnels de l'immobilier et au renouvellement de la carte professionnelle

- Tout professionnel souhaitant élargir ses compétences et appréhender les bases du droit

**PRÉREQUIS**

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées

- Procédez au règlement des frais pédagogiques

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Connaître et comprendre la classification des différents droits et apprendre à se repérer dans les dédales de l'organisation judiciaire.
- Connaître les bases du droit et acquérir le vocabulaire

**PROGRAMME****Les normes et les acteurs du droit**

- ✓ Les normes de droit
  - Les caractéristiques du droit
  - Le système du droit
  - Le fondement du droit
- ✓ Les acteurs du droit (les autorités)
  - La doctrine
  - Le pouvoir réglementaire
  - Les autres autorités

**Les personnes et les contrats**

- Les personnes
  - Les personnes physiques
  - Les personnes morales
- Les contrats
  - La formation du contrat
  - Les effets du contrat

**La preuve et le contentieux**

1. La preuve
  - Les principes du droit de la preuve
  - La charge et l'objet de la preuve
  - Les modes de preuve
2. Le contentieux
  - Les contestations
  - Les activités judiciaires
  - Les procédures

### **Droit des affaires / Droit civil**

1. Le droit des affaires
  - Le droit des biens
  - Le droit des obligations
  - Le droit des sociétés
  - Le système fiscal français
2. Le droit civil
  - Les critères du droit
  - Les individus et le droit civil

### **Droit social : Droit des conventions collectives**

1. Principes et fondements
2. Présentation et analyses des conventions collectives et nationales de l'immobilier



### **VALIDATION**

- Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOP**
- Formation éligible aux exigences du **décret 2016-173 du 18 février 2016** relatif à la formation obligatoire des professionnels de l'immobilier et au renouvellement de la carte professionnelle



